

Enquête de satisfaction de fin de formation

L'enquête de satisfaction de fin de formation est une enquête complémentaire à [l'enquête d'appréciation des enseignements](#). En effet, cette dernière rend compte de l'avis des auditeurs pour chaque enseignement suivi alors que l'autre rend compte de l'avis de l'auditeur sur l'ensemble de sa formation.

Qui est concerné ?

Sont concernés, les auditeurs en dernière année d'une formation en :

DEUST,
Licence,
Licence professionnelle,
Master,
Titre Ingénieur,
Titre RNCP,
MBA.

Quand ?

A partir d'avril-mai N+1 pour les futurs diplômés de l'année universitaire N-N+1 qui seront diplômés dans le cadre d'une formation en package ;
A partir d'octobre N+1 pour les auditeurs de l'année universitaire N-N+1 qui auront été diplômés dans le cadre d'une formation avec UE à la carte.

Comment ?

Cette enquête se déroule sur internet. Les auditeurs concernés seront invités à participer à une séance dédiée à cette enquête ou recevront un courriel d'invitation à se connecter à la plateforme d'enquête, munis de leurs identifiants ENF (Espace Numérique de Formation). Pensez à consulter votre messagerie (vérifiez votre dossier de messages indésirables), ou [cliquez sur le lien](#) pendant les périodes d'enquêtes.



de formation 2025



Bientôt diplômé·e ?
Répondez à l'enquête
de fin de formation
avant d'aller chercher vos lauriers !

1 mai 2025
31 décembre 2025

Je répons à l'enquête

MÉTHODOLOGIE ET PROTECTION DES DONNÉES

Contact

Pour toute information concernant les enquêtes de satisfaction de fin de formation :
oecc@lecnam.net

<https://www.cnam-centre.fr/auditeur/enquetes-de-suivi-des-diplomes/enquete-de-satisfaction-de-fin-de-formation-1546/>